COMMUNE D'ABRIES-RISTOLAS
Parc Naturel Régional du Queyras
République Française

AVIS DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
UNE REUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL SE TIENDRA
Lundi 9 novembre 2026 A 18 H 00 la salle des Fêtes d'Abriès

L'ordre du jour sera le suivant :

1. Désignation d'un secrétaire de séance ;
2. Approbation du compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 12 octobre 2026 ;
3. Approbation du rapport de la CLECT du 13 octobre 2026 (navettes hivernales de Vars et charges relatives au cabinet médical de Risoul) ;
4. Présentation du RPQS de l'assainissement 2025 ;
5. Autorisation au Maire à signer la Convention Territoire Globale ;
6. Autorisation au Maire à adhérer à la Convention de participation du CDG 05 auprès de la MNT dans le cadre de la Protection Sociale Complémentaire obligatoire pour la couverture « Prévoyance » de ses agents ;
7. Autorisation au Maire à signer la convention d'adhésion au service de Délégué à la Protection des données mutualisé du Centre de gestion des Hautes-Alpes ;
8. Délibération relative à la revalorisation du RIFSEEP (*Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel)* à compter du 1er novembre 2026 – Révision des bornes supérieures du montant de l'IFSE *(indemnité de fonctions, sujétions et d'expertise) ;*
9. Echanges de terrains communaux avec l'indivision RIEGER, Madame RIEGER Alexia et Madame RIEGER Oxanne ;
10. Autorisation au Maire à déposer des dossiers de demande de subvention pour les travaux de protection des captages de la Commune historique de Ristolas ;
11. Autorisation au Maire à déposer les dossiers de demande de subvention pour la mise à jour du SDAEP *(schéma directeur d'adduction d'eau potable)* et du SDDECI *(schéma directeur communal de la défense extérieure contre l'incendie)* ;
12. Questions diverses.

A Abriès-Ristolas, le 02/11/2026, pour affichage,
Le Maire,
Charles LACROIX